

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 36 (2004)
Varia

Christian Albertan et Anne-Marie Chouillet

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christian Albertan et Anne-Marie Chouillet, « AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 36 | 2004, mis en ligne le 15 septembre 2009. URL : <http://rde.revues.org/index650.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot
<http://rde.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index650.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

AUTOGRAPHES ET DOCUMENTS

Notre rubrique, compte tenu des ambitions et de l'influence de *l'Encyclopédie*, des réactions qu'elle a suscitées et de l'importance du réseau de connaissances de ses auteurs, n'accueille pas que des documents émanant des seuls Encyclopédistes ou les concernant exclusivement.

Afin de faciliter la consultation de cet ensemble nécessairement hétérogène, nous avons retenu un classement alphabétique. Chaque élément est suivi d'une référence renvoyant à une liste détaillée de catalogues qui se trouve à la fin du répertoire et d'un numéro renvoyant au catalogue cité. Les éventuelles interventions de la rédaction, qui ne peut garantir l'exactitude de toutes les copies de documents, sont entre crochets. Cette rubrique doit beaucoup aux personnes qui, fort aimablement, nous font parvenir des catalogues étrangers ou rares. Elles en sont ici vivement remerciées.

Christian ALBERTAN et Anne-Marie CHOUILLET

BEAUMARCHAIS (Pierre Augustin CARON DE) (1732-1799).

- L.A.S. à Nicolas Étienne Framery (compositeur) 12 frimaire an 6 (2 décembre 1797) 1 p. in-8°, joint copie de la minute écrite par sa femme, 1 p. in-8°.

Intéressant document relatif à une scission dans *la Société des auteurs et compositeurs dramatiques* que Beaumarchais avait créée en 1777.

« Voilà... ce que j'ai pu brocher hier au soir, sur l'injustice qu'on vous fait... ma femme, votre amie, se fait un vrai plaisir de copier ma minute... si vous la trouvez raisonnable, *envoyés la à l'assemblée*. Sinon, comme elle est faite à votre seule intention, jettes la au feu sans pitié... »

La copie est relative à la scission : « *cette circulaire est particulièrement destinée aux auteurs qui me sont restés*, En vous l'adressant... je n'ai ni la prétention ni l'espoir de vous faire changer de résolutions ; mais persuadé que vous êtes du nombre des personnes délicates qui... lorsqu'il s'agit de la ruine d'un homme, j'ai désiré que vous fussiez instruit de ce qui se passe afin de vous engager à persister dans ces bons sentiments... la scission est un malheur sans doute mais pour moi seul et pour mes correspondans... il est faux qu'elle nuise à l'intérêt général j'en ai la preuve par le montant de mes recettes... car il est indifférent aux entrepreneurs de payer la même

somme à deux personnes ou à une seule. *Le raisonnement avec lequel on a séduit quelques auteurs n'est donc pas fondé ; il n'est que le sophisme de la haine et de la cupidité... ».*
(Cat. 2, n° 5)

D'ALEMBERT (Jean Le Rond).

Lettre autographe signée, adressée au révérend père dom Benoît Aubry, bénédictin de l'abbaye de Sainte-Épure à Toul. Paris, le 7 février 1781 ; 2 pages in-4° avec adresse. Trou n'altérant pas le texte, dû probablement à la découpe du cachet. D'Alembert a reçu *L'Ami philosophe*, ouvrage de son correspondant « *qui me paroît digne d'estime par son objet, et par la manière dont cet objet est traité. C'est le livre d'un philosophe vertueux et citoyen. Quant au précis que vous me faites l'honneur de m'adresser contre les incrédules, j'aurois sur cet objet beaucoup d'observations à vous faire, que mes occupations ne me permettent pas. Je me bornerai seulement à vous observer 1° qu'il peut y avoir, ce me semble, des athées de bonne foi, parce qu'on peut être de bonne foi dans une grande erreur. 2° que l'incrédulité peut ne pas toujours venir de l'intérêt des passions, mais de ce qu'on a le malheur de ne pas voir bien clairement toute la solidité des preuves du christianisme. 3° que personne n'admet plus les idées innées, ni par conséquent celle d'un Être suprême, qui nous vient d'ailleurs.* »
(Cat. 3, n° 7818)

*Votre très humble
et très obéissant serviteur
D'Alembert*

à Paris le 7 février 1781

DIDEROT (Denis), *Pensées sur l'interprétation de la nature*. S.l.n.n., 1754. In-12, numérotation multiple comme suit : 3ff. non numérotés, 35 ff. paginés 3 à 72, 29 ff. foliotés 73 à 101, un second f. folioté 101, 35 ff. paginés 101 à 169, 2 ff. non numérotés, 36 ff. paginés 171 à 206, 6 ff. non numérotés. Le tout relié en veau moucheté, dos à nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre noire, coupes filetées, tranches marbrées (*reliure de l'époque*). (Cat. 1, n° 105)

SECONDE « ÉDITION », LA PREMIÈRE À AVOIR ÉTÉ PUBLIÉE. La rarissime « édition originale » de 1753 — actuellement connue à deux exemplaires seulement — et celle de 1754, sont en fait considérées aujourd'hui comme deux états successifs d'une même édition, modifiée et augmentée par un important cartonnage.

La collation, complexe, est identique à l'exemplaire décrit par David Adams sous la référence Pe2 de sa *Bibliographie des œuvres de Denis Diderot* (tome II, Ferney-Voltaire, 2000). Cette édition de 1754 a subi de nombreux changements en cours d'impression, de telle sorte que l'on peut trouver des différences entre les différents exemplaires. Le nôtre présente 10 cartons : le 3° feuillet liminaire, les pp. 3-4, 51-52, les ff. 88, 89, 97, et les pp. 101-102, 145-146, 173-174, 205-206.

EXEMPLAIRE UNIQUE ENRICHİ D'UN TRÈS PRÉCIEUX MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE DIDEROT INTITULÉ « LA PRIÈRE DU SCEPTIQUE ».

Le texte apparaît pour la première fois sous une forme imprimée dans un carton de l'édition collective des œuvres de Diderot en 1773, sous le titre simple de « Prière ».

Le présent manuscrit autographe (3 pp. 1/2 in-12) est conçu comme un ensemble de 4 pages imprimées destinées à être insérées entre la page imprimée chiffrée 204 et les feuillets imprimés non paginés de la table des matières : la première page porte un titre courant entre deux filets et le numéro de page 205, l'alignement du texte correspond à celui des pages d'un in-12, et le bas de la dernière page présente une réclame (« table ») qui renvoie au feuillet imprimé suivant. Didier Kahn, dans son article « Un manuscrit inconnu de Diderot. *La Prière du sceptique* » (*Bulletin du bibliophile*, n° 1, Paris, 1993, pp. 32-43), propose une explication possible : « Au moment de faire mettre sous presse et d'intégrer *La Prière du sceptique* aux *Pensées sur l'interprétation de la nature*, Diderot aurait reculé et finalement renoncé. Mais il aurait recopié le texte et l'aurait inséré dans quelques exemplaires destinés à certains de ses amis ». On se souvient en effet que ses ouvrages furent plusieurs fois condamnés. En 1746, l'édition des *Pensées philosophiques* est condamnée à être lacérée et brûlée comme scandaleuse et contraire à la religion et aux bonnes mœurs ; en 1749, la publication de la *Lettre sur les aveugles* vaut à Diderot d'être incarcéré. Didier Kahn ajoute qu'en tout état de cause ce manuscrit autographe permet de considérer la Prière comme un authentique texte écrit par Diderot.

La Prière du Sceptique. 205.

*J'ai commencé par la Nature
qu'ils ont appelée ton ouvrage, et
je finirai par toi dont le nom
sur la terre est Dieu.*

*O Dieu, je ne sais si tu es ; mais
je penserai comme si tu vois dans
mon ame ; j'agirai comme si
j'étais devant toi.*

*Si j'ai péché quelquefois contre
ma raison ou ta loi, j'en serai
moins satisfait de ma vie passée ;
mais j'en serai pas moins tranquille
car mon sort a venir, parceque tu
as oublié ma faute au point que
je t'ai reconnue.*

*Je ne te demande rien dans ce monde ;
car le cours des choses est ineffable*

UN TEXTE DÉCISIF :

« J'ai commencé par la Nature, qu'ils ont appelée ton ouvrage, et je finirai par toi dont le nom sur la terre est Dieu.

O Dieu, je ne sais si tu es ; mais je penserai comme si tu vois dans mon âme, j'agirai comme si j'étais devant toi.

Si j'ai péché quelquefois contre ma raison ou ta loi, j'en serai moins satisfait de ma vie passée ; mais je n'en serai pas moins tranquille sur mon sort à venir, parce que tu as oublié ma faute aussitôt que je l'ai reconnue.

Je ne te demande rien dans ce monde ; car le cours des choses est nécessaire par lui-même, si tu n'es pas ; ou par ton décret, si tu es.

J'espère à tes récompenses dans l'autre monde, s'il y en a un ; quoique tout ce que je fais dans celui-ci, je le fasse pour moi.

Si je suis le bien, c'est sans effort ; si je laisse le mal, c'est sans penser à toi. Je ne pourrais m'empêcher d'aimer la vérité et la vertu, et de haïr le mensonge et le vice, quand je saurois que tu n'es pas, ou quand je croirois que tu es et que tu t'en offenses.

Me voilà tel que je suis, portion nécessairement organisée d'une matière éternelle et nécessaire, ou, peut-être ta créature.

Mais si je suis bienfaisant et bon, qu'importe à mes semblables que ce soit par un bonheur d'organisation, par des actes libres de ma volonté, ou par le secours de ta grâce ?

Et toutes les fois que tu réciteras ce symbole de notre philosophie, tu liras aussi ce qui suit :

Puisque Dieu a permis, ou que le mécanisme universel qu'on appelle Destin, a voulu que nous fussions exposés, pendant la vie, à toutes sortes d'événements ; si tu es homme sage, et meilleur père que moi, tu persuaderas de bonne heure à ton fils qu'il est le maître de son existence, afin qu'il ne se plaigne pas de toi qui la lui as donnée ! »

- *Jacques le Fataliste et son maître*. Paris, imprimé pour les Amis des livres par G. Chamerot, 1884. In-4, (4)-402-(4) pp., maroquin havane, dos à nerfs, coupes filetées, large dentelle intérieure avec motif de tête humaine répété, doublure de maroquin bleu nuit, tranches dorées, couvertures, exemplaire à grandes marges (*Lortic fils*). (Cat. 1, n° 106)

Édition tirée à 138 exemplaires numérotés sur Japon ancien, celui-ci imprimé pour Eugène Rodrigues.

Eaux-fortes gravées d'après des dessins de Maurice Leloir : 10 planches hors-texte (une en 4 états, 9 en deux états), et 2 vignettes dans le texte (en 2 états).

EXEMPLAIRE EXCEPTIONNEL ENRICHÉ DES PIÈCES SUIVANTES :

- LE PRÉCIEUX PORTRAIT ORIGINAL DE DIDEROT PAR GARAND (dessin original au crayon, signé, 189 x 138 mm, monté sur feuillet de papier fort). Le miniaturiste Jean-Baptiste Garand peignit un portrait de Diderot en 1760, sur la commande de Grimm et probablement à La Chevrette, le château de madame d'Épinay. Ce tableau et l'esquisse au crayon à partir de laquelle Garand a travaillé ont disparu : seul subsiste le présent dessin, conforme au portrait du tableau ; une gravure en a été tirée par Chenu.

IL S'AGIT DU SEUL PORTRAIT ORIGINAL DANS LEQUEL DIDEROT SE SOIT RECONNU.

L'écrivain s'est exprimé par écrit à deux reprises au sujet du travail de Garand. La première fois dans une lettre à Sophie Volland du 17 septembre 1760 : « On refait de moi un portrait admirable. Je suis représenté la tête nue, en robe

de chambre, assis dans un fauteuil, le bras droit soutenant le gauche et celui-ci servant d'appui à la tête, le col débraillé, et jetant mes regards au loin, comme quelqu'un qui médite. Je médite en effet sur cette toile, j'y vis, j'y respire, j'y suis animé ; la pensée paraît à travers le front ». La seconde fois dans son Salon de 1767 : « Je n'ai jamais été bien fait que par un pauvre diable appelé Garand qui m'attrapa comme il arrive à un sot qui dit un bon mot. Celui qui voit mon portrait fait par Garand me voit [...]. *Ecco il vero pulcinella* ».

— UN MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE DIDEROT SUR L'ATHÉISME :

« IL N'APPARTIENT QU'À L'HONNÊTE HOMME D'ÊTRE ATHÉE.

*Le méchant qui nie l'existence de Dieu est juge et partie ; c'est un homme qui craint et qui sait qu'il doit craindre une [sic] vangeur à venir des mauvaises actions qu'il a commises. L'homme de bien au contraire qui aimeroit tant à se flatter d'un rémenurateur [sic, pour rémunérateur] futur de ses vertus, lutte contre son propre intérêt. L'un plaide pour lui-même, l'autre plaide contre lui. Le premier ne peut jamais être certain du vrai motif qui détermine sa façon de philosopher ; l'autre ne peut douter qu'il ne soit entraîné par l'évidence dans une opinion si opposée aux espérances les plus douces et les plus flatteuses dont il pourroit se bercer » (1 p. in-12 oblong). C'est un texte que Diderot écrivit pour son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* ; il en rédigea deux versions avec des variantes, la première insérée dans l'édition de 1782 de cette œuvre, la seconde substituée à la première par Naigeon dans l'édition qu'il en donna en 1798.*

Le manuscrit autographe ici relié a été reproduit pour la première fois dans le catalogue de la vente Carteret en 1934, puis par François Moureau en 1988 (« Autographes et manuscrits », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 5 octobre 1988, pp. 180-195). Il a été acquis en 1887 par l'avocat Charles Delafosse qui en a truffé le présent exemplaire offert à lui par son ami l'avocat Eugène Rodrigues, président de la société « Les Cent Bibliophiles ». (Cf. Jean de Booy, « A propos de La Prière du sceptique : le « Fragment sur l'athéisme » », *Bulletin du bibliophile*, n° 1, Paris, 1993, pp. 48-53).

De Diderot.

*Il est opposé à ce qu'est l'honnête homme d'être athée.
Le méchant qui nie l'existence de Dieu est juge et partie ; c'est un homme qui craint et qui sait qu'il doit craindre une vangeur à venir des mauvaises actions qu'il a commises. L'homme de bien au contraire qui aimeroit tant à se flatter d'un rémenurateur futur de ses vertus, lutte contre son propre intérêt. L'un plaide pour lui-même, l'autre plaide contre lui. Le premier ne peut jamais être certain du vrai motif qui détermine sa façon de philosopher ; l'autre ne peut douter qu'il ne soit entraîné par l'évidence dans une opinion si opposée aux espérances les plus douces et les plus flatteuses dont il pourroit se bercer »*

GEOFFRIN (Marie-Thérèse Rodet), Madame [Paris, 1699 - id., 1777].

Lettre autographe signée en tête, écrite à la troisième personne, adressée à la marquise de Créquy. 28 novembre ; 1 page in-8°, adresse au dos. Jolie lettre : « *M^{me} Geoffrin n'est nullement au fait du jour de la nomination des Bénéfices. Mais comme il y en a eu une, depuis peu de tems, elle ne croit pas qu'il y en ait si tôt. M^{de} Geoffrin est bien fâchée de ne pouvoir pas donner à Madame la marquise de Créquy les éclaircissements qu'elle luy fait l'honneur de luy demander. [...] l'abbé Rousseau doit se trouver bien flatté, et bien honoré, des bontés de madame la marquise. M^{me} Geoffrin partage sa reconnaissance* ». (Cat. 3, n° 7734)

M^{de} Geoffrin n'est nullement au fait du jour de la nomination des Bénéfices, mais comme il y en a eu une, depuis peu de tems, elle ne croit pas qu'il y en ait si tôt. M^{de} Geoffrin est bien fâchée de ne pouvoir pas donner à Madame la marquise de Créquy les éclaircissements qu'elle luy fait l'honneur de luy demander. Si elle en avoit quelques choses, elle ne les lui en donneroit pas. L'abbé Rousseau doit se trouver bien flatté, et bien honoré, des bontés de madame la marquise. M^{me} Geoffrin partage sa reconnaissance.

le 28 novembre.

79. MALESHERBES (Chrétien Guillaume de Lamoignon de).

— L.S. à M. d'Olivier, Paris, 17 mai 1789, 2 p. in 4°. Enveloppe avec cachet.

« Je ne crois pas que les États puissent s'occuper dans la première assemblée des grands objets que vous leur présentez... ils ne sont que les représentants de la Nation et non la Nation elle même. Ceux qui impriment parlent à toute la Nation. Il faut que le livre qui paraît au mois de Mai 1789 soit lu pendant l'hiver prochain pour que ceux qui composent la nouvelle assemblée puissent y porter le vœu de cette Nation qui leur aura donné des pouvoirs... ».

(Cat. 2, n° 79)

LISTE DES CATALOGUES

1. Hôtel-Drouot, vendredi 14 novembre 2003.
2. Librairie de l'Échiquier, F. Castaing, Paris, octobre 2003.
3. Arts et Autographes, Maison J.-E. Roux, cat. 23.

Errata des « Autographes et documents » du numéro 35 des RDE

Des erreurs imputables aux marchands d'autographes se sont glissées dans notre précédent n°. Elles nous ont été signalées par David Smith que nous remercions vivement, et qui nous écrit :

« p. 149-150. La L.A.S. attribuée à Françoise de Graffigny n'est pas d'elle mais d'un militaire non identifié.

p. 158. Si l'édition de « L'Esprit » d'Helvétius correspond au type E.2. de ma Bibliography, il ne s'agit pas de « l'édition originale de deuxième tirage » (termes qui ont peu de sens au XVIII^e siècle, car on ne tirait les livres qu'une fois...), mais d'une seconde édition.

p. 158. Il est vrai que la Bibliography de Cabeen décrit l'édition Didot de 1795 comme étant la « best edition », mais Lefebvre de La Roche a retranché du texte de « L'Homme » tout ce qui ne correspondait pas aux idées exprimées dans les lettres apocryphes d'Helvétius qu'il avait lui-même fabriquées en 1789. Édition en somme peu fiable ».

Enfin, p. 158 (erreur de RDE) lire D. Smith et non O. Snsith !